



ICP
INSTITUT DE CRIMINOLOGIE
ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)
12 place du Panthéon
75231 PARIS cedex 05

Caroline.Touchet@u-paris2.fr
Styvane.Giard@u-paris2.fr



COLLOQUE

INSTITUT DE CRIMINOLOGIE
ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)

Comment incriminer les agressions sexuelles sur les mineurs ?

10 OCTOBRE 2019 – 8 H 45

Salle des Conseils
Université Panthéon-Assas (Paris II)
12 place du Panthéon, 75231 Paris cedex 05
escalier M, 2^{ème} étage

Entrée libre

PROGRAMME

8h45 Accueil des participants

MATINEE :

Président : **Docteur Gérard LOPEZ**
chargé d'enseignement à l'Institut de Criminologie et de droit
pénal de Paris

9h *Approche anthropologique des conséquences de l'impunité
des violences sexuelles sur mineurs*
Véronique NAHOUM-GRAPPE, anthropologue

9h30 *Discussion*

9h45 *Peut-on évaluer le discernement d'un enfant ?*
Professeur Anne REVAH-LEVY, pédopsychiatre

10h15 *Discussion*

10h30 Pause

11h *Agressions sexuelles sur mineurs et impunité statistique :
quels rôles pour la loi et la justice ?*
Benoît LE DÉVÉDEC, doctorant à l'Université Panthéon-
Assas (Paris II), juriste au CRIAVS IDF

11h30 *Discussion*

11h45 **Conclusion de la matinée**
Me Pascal CUSSIGH

12h Pause déjeuner libre

APRES-MIDI :

Président : **Me Pascal CUSSIGH**

14h *Difficultés d'application de la loi actuelle*
Laetitia DHERVILLY, sous directrice de la formation continue à
l'ENM et ancienne cheffe de la section des mineurs du parquet de
Paris et Me Carine DURRIEU-DIEBOLT

14h30 *Discussion*

14h45 *Comment redéfinir les infractions sexuelles contre les mineurs
dans le respect des principes de la matière pénale ?*
Philippe CONTE, directeur de l'Institut de Criminologie et de
droit pénal de Paris, professeur à l'Université Panthéon-Assas
(Paris II)

15h15 *Discussion*

15h30 Pause

16h *Etude de droit comparé sur les infractions sexuelles sur mineurs*
Carole HARDOUIN-LE GOFF, maître de conférences à
l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

16h30 *Discussion*

16h45 *Conclusion de la journée, propositions du Collectif pour
l'enfance*
Michèle CRÉOFF, vice-présidente du Conseil national de la
protection de l'enfance